

Dossier n° : 25247477
Démarche : Réglementation relative aux Espèces Protégées
Organisme : DREAL
Déposé le : 10 juillet 25 11:02

Identité du demandeur

Email : mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr
Civilité : M.
Nom : PEREA
Prénom : Laurent

Formulaire

La réglementation relative aux espèces protégées

Ce formulaire vous permet de prendre contact avec les services de l'état, dès la conception amont de votre projet, pour toutes questions relatives aux espèces protégées.

Il permet également :

- de prendre connaissance des éléments indispensables permettant de statuer sur la nécessité de déposer un dossier de demande de dérogation à la réglementation espèces protégées,
- d'obtenir une position officielle de l'administration
- et, le cas échéant, de déposer votre dossier auprès des services instructeurs.

Ce formulaire remplace les cerfas concernés.

Références réglementaires

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

Nom du projet

Demande Dérogation pour travaux école suite à découverte présence : nid d'Hirondelle de fenêtre Delichon urbicum

Dans quel département se localise majoritairement votre projet ?

24 – Dordogne

Activité principale

Conservation des espèces

Avez-vous réalisé un état des lieux écologique complet ?

Oui

Des spécimens ou habitats d'espèces protégées sont-ils présents dans l'aire d'influence de votre projet ?

Oui

Après mises en oeuvre de mesures d'évitement et de réduction, un risque suffisamment caractérisé pour les espèces protégées demeure-t-il ?

Oui

Une demande de dérogation à la réglementation espèce protégées est nécessaire pour la réalisation de votre projet. Merci de bien vouloir poursuivre le remplissage du formulaire.

1. Porteur de projet**Le demandeur est...**

une personne morale

Numéro de SIRET

SIRET : 21240382800016

SIRET du siège social : 21240382800016

Dénomination : MAIRIE - SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE

Forme juridique : Commune et commune

nouvelle Libellé NAF : Administration publique
générale

Code NAF : 84.11Z

Date de création : 1 janvier 1980

État administratif : en activité

Effectif (ISPF) : 10 à 19 salariés

Code effectif : 11

Adresse : COMMUNE DE SAINT CAPRAISE DE LALINDE

14 ROUTE DE SARLAT

24150 SAINT-CAPRAISE-DE-LALINDE

FRANCE

Adresse

14 Route de Sarlat 24150 Saint-Capraise-de-Lalinde

Code INSEE :

24382

Code Postal :

24150

Département :

24 – Dordogne

Nom du représentant

PEREA

Prénom du représentant

Laurent

Qualité du représentant

Maire

Numéro de téléphone de contact

06 78 03 39 49

Adresse mail de contact

mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr

2. Description du projet

Description synthétique du projet

Des travaux de rénovation énergétique de l'école de Saint Capraise de Lalinde sont démarrés début juillet 2025 après une étude de planning avec le maître d'oeuvre afin qu'ils puissent être réalisés pendant la période de vacances scolaires dans le but que l'accueil des enfants puissent être opérationnels à la rentrée scolaire et que le nouveau chauffage (chaudière granulés bois) puisse être démarrés en Octobre.

Au démarrage, il a été découvert sur une partie concernée par les travaux d'isolation par l'extérieur) des nids d'hirondelles (2 partiellement dégradés par le temps et un autre actuellement occupé.

En ce sens, il a été prévu de ne pas effectuer les travaux dans cette partie là afin de ne pas déranger la nichée en cours et de reporter et de les terminer à partir du mois d'octobre.

Actuellement, il existe d'autres nids d'hirondelles à proximité sur un autre bâtiment du groupe scolaire qui abrite le restaurant scolaire, la garderie et la BCD situé de l'autre côté de la cour de récréation en bordure de la D660 mais qui n'est pas concerné par les travaux et qui ne sera occasionné par aucune gêne.

En lien avec l'Association LPO il est proposé que la municipalité pose des nids artificiels avec un suivi derrière par cette même LPO que nous sollicitons y compris pour déterminer l'emplacement de ces nids.

Le projet se situe au niveau...

d'une ou plusieurs communes

Nom de la commune

Saint-Capraise-de-Lalinde (24150)

Code Postal :

24150

Département :

24 – Dordogne

Cartographie du projet

- Un point situé à 44°50'29"N 0°39'24"E

Le projet est-il soumis au régime de l'Autorisation Environnementale (article L. 181-1 du Code de l'environnement) ?

Ne sait pas encore

3. Espèces concernées par la dérogation

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)

4. Justifications de la demande de dérogation**Synthèse des éléments démontrant qu'il n'existe aucune alternative au projet**

La demande concerne une dérogation pour pouvoir terminer les travaux de rénovation énergétique de l'école de Saint Capraise de Lalinde à partir du mois d'octobre 2025 sur la partie du bâtiment impacté par un nid d'hirondelles occupé actuellement et de poser en concertation et avec l'aide de LPO Dordogne de nids artificiels avec un suivi derrière.

Motif de la dérogation

Pour la protection de la flore et de la faune et la conservation des habitats naturels

Synthèse des éléments justifiant le motif de la dérogation

Demande de dérogation pour travaux de rénovation énergétique de l'école de Saint Capraise de Lalinde

Dans le cadre de son programme de rénovation énergétique, la commune de Saint Capraise de Lalinde a lancé, dès la fin de l'année 2024, une procédure de marché public. Les travaux, attribués début 2025, ont été planifiés en concertation avec le maître d'œuvre afin d'être réalisés durant les vacances scolaires d'été 2025, dans le but de permettre un accueil des élèves dans de bonnes conditions dès la rentrée, et de mettre en service la nouvelle chaudière à granulés bois en octobre 2025.

Cependant, lors du démarrage du chantier début juillet, la présence de nids d'hirondelles a été constatée sur une façade concernée par l'isolation thermique par l'extérieur (ITE).

Trois nids ont été identifiés : deux sont partiellement dégradés, et un est actuellement occupé par une nichée. Conformément à la réglementation sur les espèces protégées, la commune a immédiatement décidé de suspendre les travaux sur cette zone spécifique et de les reporter à l'automne, après la période de nidification.

Les travaux ont néanmoins pu se poursuivre sur les autres parties du bâtiment non concernées par la présence de nids, de manière à respecter le calendrier initial de remise en fonctionnement du chauffage.

Par ailleurs, d'autres nids d'hirondelles sont présents sur un bâtiment annexe (restaurant scolaire, garderie, BCD) situé de l'autre côté de la cour et non concerné par les travaux. Ces nids ne subissent donc aucune perturbation.

En lien avec la LPO Dordogne, la commune propose une mesure compensatoire consistant en l'installation de nids artificiels sur le site, à des emplacements déterminés avec l'appui de la LPO, et avec un suivi écologique assuré par cette dernière.

La commune sollicite donc une dérogation exceptionnelle permettant de finaliser les travaux sur la partie du bâtiment actuellement occupée par un nid d'hirondelles, à partir du mois d'octobre 2025, tout en mettant en œuvre un dispositif de protection renforcée et de compensation environnementale.

5. Détails du projet

6. Période de l'opération

Date de début d'intervention

01 octobre 2025

Date de fin d'intervention

01 mars 2026

Date de mise en service

Non communiqué

Durée de la dérogation

Non communiqué

Des mesures ERC sont-elles prévues ?

Oui

7. Pièces jointes

Dépôt du dossier complet de demande de dérogation

PJ

- Photos nids.png
- plan école.pdf
- proposition phasage travaux.png
- courrier Dréal de mairie St capraise de lalinde.pdf
- especes-impactées-2025-07-28T07_20.ods
- Visualisation Zones Humides.pdf